



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

NORME CANADIENNE 24-101 SUR L'APPARIEMENT ET LE RÈGLEMENT DES OPÉRATIONS INSTITUTIONNELLES

RELEVÉ D'APPARIEMENT DES OPÉRATIONS

À : Toutes les parties qui effectuent l'appariement des transactions en fournissant des ordres de transaction, en agissant pour le compte de, ou en exécutant une transaction avec :

Société Générale Capital Canada Inc.

<Dénomination sociale de la partie à l'appariement>

1501 McGill College suite 1800

< Adresse >

Montréal

<Ville>

Québec

< Province ou Etat >

Canada

<Pays>

H3A 3M8

< Code Postal >

(514) 841-6244

<Téléphone>

« Société »

Le présent relevé d'appariement des opérations est fourni conformément à la **Norme canadienne 24-101 sur l'appariement et le règlement des opérations institutionnelles** (la « Norme canadienne ») et à son **annexe 24-101CP** (l'« Annexe »). Elle s'applique à toutes les opérations assujetties à la Norme canadienne.

Je confirme que la société a établi, maintient et applique des politiques et procédures conçues pour assurer l'appariement des opérations conformément à la Norme canadienne.

SIGNÉ :

Benoit Carignan

<Nom>

Chef des opérations

<Titre – l'un des directeurs spécifiés à l'article 2.3(1) (c) de l'annexe>

DocuSigned by:

Benoit carignan

8BFE375CF2AA44B...

<Signature ou signature électronique>

Jul 23, 2025

<Date de signature>

Remarques:

1. Ce formulaire a été transmis et approuvé par l'Association canadienne des marchés des capitaux, et revu et approuvé par l'Organisme canadien de réglementation des investissements.
2. Remplir les sections du formulaire (et insérer l'entête de l'entité ou son logo).
Ce formulaire peut être signé électroniquement ou traditionnellement.